

Communiqué de presse

Nanterre, le 26 mai 2025

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE MEUDON 2025-2027

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Denis Larghero, Maire de Meudon, ont signé le 5^e contrat de Développement entre le Département et la Ville de Meudon. Ce contrat (2025-2027) apporte un soutien financier à la commune 9 586 306 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.



@CD92 / Willy Labre

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Meudon s'élève à **9 586 306 €** et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

Programmation d'investissement	Montant attribué
--------------------------------	------------------

Restauration de l'église Saint-Martin	2 006 018 €
Restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption	318 633 €
Restauration du Musée d'art et d'histoire	2 289 150 €
Réhabilitation et réaménagement intérieur de la médiathèque	1 105 535 €
Rénovation énergétique de l'école élémentaire Maritain Renan	934 166 €
Réaménagement du gymnase Georges Millandy	346 498 €
Sous-total attribué en investissement	7 000 000 €

- **2 586 306 €** en fonctionnement

Programmation de fonctionnement	CDDV 2025-2027 (montant triennal)
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	1 511 655 €
Activités culturelles	918 309 €
Coordination gérontologique	68 142 €
Prévention de la délinquance	88 200 €
Sous-total attribué en fonctionnement	2 586 306 €

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 136 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de plus de 865 millions d'€ (576 millions d'€ en investissement et 289 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont été multipliés par 6 en investissement.

CONTACT PRESSE

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95/ jcouture@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

